

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 15 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le **LUNDI 15 MARS** à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU, Michel BOUILLON, Julie CHARPENTIER, Yohann FOUASSIER, Pierrette LEHAY, Patrick BEAUPÈRE, Michèle DUCHEMIN, Marie-Claude HOUDELIER, Lilian BÈGUE, Jean-François RAIMBAULT, Stéphane SABLÉ, Florence LAMBARÉ, Jérôme BÉNÉZET, Yannick BRUNEAU, Noémie GAIGNER, Stéphanie BERTHIER-BÉCHU, Nicolas GAUBERT.

Absentes excusées :

Caroline BEAUDUCCEL ayant donné pouvoir à Noémie GAIGNER

Aurélien VULLO-STIENNE

Secrétaire : Patrick BEAUPÈRE

PRESENTATION SUR LE SCHEMA DE MUTUALISATION 2021-2026 LAVAL AGGLOMERATION

Il a été présenté le lancement du schéma de mutualisation 2021 -2026 par Laval Agglomération à l'échelon des 34 communes qui relève :

- d'une démarche volontaire de chacune d'elle avec décision de mise en commun ou pas de services, d'agents, de moyens, constitution de groupements de commandes...dans divers domaines.

Les objectifs étant :

- d'assurer le maintien voire le développement du service public,
- de développer les solidarités Intercommunales,
- d'optimiser les modes de fonctionnement et générer des économies.

Des réunions collectives seront organisées pour construire le projet de mutualisation avec une validation courant second semestre 2021.

PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION et COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 COMMUNE, LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE et COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les comptes de gestion et comptes administratifs 2020 ont été présentés et votés à l'unanimité.

-Le résultat du budget principal de la commune se résume ainsi

Résultat excédentaire de fonctionnement	1 263 066.42 €
Résultat déficitaire d'investissement	-515 608.61 €
Résultat excédentaire des Restes à Réaliser d'investissement 2020	86 759.34 €
Soit un résultat de clôture excédentaire à reporter en 2021 de	834 217.15 €

Le résultat du budget du lotissement de la Beulotière se résume ainsi

Résultat excédentaire de fonctionnement	147 154.28 €
Résultat déficitaire d'investissement	81 448.00 €
Soit un résultat de clôture excédentaire de	65 706.28 €

ATTRIBUTION DON À LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a accepté le don en numéraire de l'association famille rurale le Bourgneuf-la-Forêt / Bourgon avec affectation d'une partie de la somme à des dépenses spécifiques liées à l'Enfance et pour la partie restante à la couverture du loyer annuel supporté par le gestionnaire de la micro-crèche. L'utilisation des fonds sera justifiée auprès de l'association à leur demande.

ECLAIRAGE PUBLIC : CONDITIONS DE MISE EN SERVICE et HORAIRES

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour fixer par arrêté les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public.

RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE INFERIEUR à 100 ml RENONCEMENT À LA PRISE EN CHARGE

Le Conseil Municipal renonce au financement d'une extension < 100 m du réseau d'électricité pour l'alimentation d'une nouvelle habitation rue de Fougères. En contrepartie, elle s'engage à ne pas autoriser la desserte de d'autres constructions existantes ou futures issues du raccordement considéré sous peine de restituer l'intégralité de la participation supportée par le bénéficiaire.

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL ADJOINT TECHNIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Sur proposition du Maire, le temps « poste » de l'adjoint technique qui intervient au restaurant scolaire et à l'école passe de 28.50 à 30/35^{ème} au 1^{er} avril 2021. Il s'agit d'intégrer au temps poste de l'agent les heures complémentaires effectuées.

COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE

Travaux de voirie

Le Conseil Municipal est informé de la décision du groupement de commande des 4 Communes Le Bourgneuf-la-Forêt/Bourgon/Launay-Villiers/Olivet de retenir les entreprises SECHÉ/FTPB.

Le marché de la commune du Bourgneuf-la-Forêt s'élève à **87 385.27 € TTC** dont 15 312 € TTC en PATA (Point à Temps Automatique).

Elagages / Fauchages

Le fauchage des banquettes et les élagages des virages de mai, en milieu rural, sont confiés à l'entreprise Nicolas CROISSANT de Bourgon.

Les élagages d'automne sont confiés aux entreprises CHEVREL de la Croixille pour **3 384 € TTC** et MARCHAND de Loiron pour **3 120 € TTC**.

Attribution de pierre

9 à 10 camions de pierre seront livrés sur les chemins non goudronnés répartis en fonction des demandes de particuliers et sur les chemins communaux.

Un inventaire de la propriété des chemins sera réalisé afin de différencier les chemins communaux des chemins privés.

COMPTE-RENDU COMMISSION AMENAGEMENT

Il a été décidé :

-d'installer sur les espaces extérieurs de la MEDIATHEQUE, de la MAIRIE, de MORFELON, des portes-vélos pour un montant de l'ordre de..... **851.62 € TTC**

-d'abaisser le mur, côté rue, à la Médiathèque par l'entreprise LE ROI pour un montant de **1 802 € TTC**

-d'agrandir le parking côté route de Vitré et le drainage du terrain de boules à Morfelon par l'entreprise BGTP pour un montant de..... **4 159.92 € TTC**

- d'envisager, pour l'accueil de moutons, de clore côté extension Ouest du Parc de Morfelon et d'installer un abri pour montant de **1 800.00 € TTC**

COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE

Accueil des nouveaux arrivants :

Il est réalisé un guide d'accueil pour les rencontres des élus (en binome), à partir du 1^{er} avril, avec les nouveaux arrivants sur la commune.

Site de la commune et Facebook:

La mise à jour et la sécurisation du site est en cours.

Le réseau social Facebook de la commune est en cours de réalisation.

Estivales Agglo : la commune s'est inscrite pour accueillir, sur la période d'été, l'animation « Cinéma en plein air » dans le cadre des estivales Laval Agglo.

DEMANDE AIDE ASSOCIATION « LE TRIANON »

Pour la constitution du dossier de demande d'aide par l'association « cinéma Le Trianon » auprès du Conseil Départemental de la Mayenne, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la sollicitation de cette subvention qui pourrait être accordée à titre de soutien aux cinémas fermés pendant la crise sanitaire.

DECISIONS et INFORMATIONS DIVERSES

DECISION DU MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE

Le devis de TE53 a été confirmé pour assurer la desserte en énergie électrique et génie civil des télécommunications des 3 habitations de Mayenne Habitat sur l'ilôt C du lotissement de la Beulotière pour un montant estimé à 5 950 € HT.

Contrat de travail passé avec Monsieur MALIN au poste de cuisinier au restaurant

Un contrat à durée déterminée a été passé avec Monsieur MALIN de Port-Brillet pour assurer la préparation des repas au restaurant scolaire en attente de l'arrivée de François PORTIER.

Occupation local professionnel Place de l'Eglise

A compter du 1^{er} avril, le cabinet d'avocat NOTTE – FORZY occupera les locaux à titre de cabinet secondaire du cabinet d'Avocats situé à Angers avec une permanence, dans un premier temps, d'un jour par semaine

Journée citoyenne : samedi 26 juin 2021

Le Maire

François BERROU